

NOTE DU 20 MARS 2008

- Mise en place du 5^{ème} risque à partir de 2009
- 5^{ème} risque : plusieurs scénarii possibles
- ARS : vers une recombinaison du médico social ?
- La Console de jeux Nintendo au pays du 3^{ème} âge !!
- 1^{er} site d'achat en ligne d'heures d'aides à domicile
- 1^{ère} radio consacrée à la maladie d'Alzheimer
- Comité national d'éthique sur le vieillissement au Québec
- Vient de paraître

➤ Mise en place du 5^{ème} risque à partir de 2009

Le président Nicolas Sarkozy a fait part mercredi 6 février aux partenaires sociaux de son "ambition de mettre en place le cinquième risque de protection sociale en 2009".

La couverture du risque lié à la dépendance des personnes âgées et handicapées aura lieu non pas en 2008 comme prévu initialement, mais en 2009, a annoncé, mercredi 6 février, le président de la République, Nicolas Sarkozy. Ce cinquième risque s'ajoutera à la couverture des quatre premiers "risques" au sein de la Sécurité sociale : maladie, famille, vieillesse et accidents du travail.

M. Sarkozy, qui s'exprimait en ouverture de la conférence sur le calendrier 2008 de la protection sociale, a expliqué que "*parallèlement aux retraites*", il fallait "*répondre aux défis du vieillissement de la population*".

En septembre, le chef de l'Etat avait évoqué ce chantier, en espérant le voir aboutir "*au premier semestre 2008*". En décembre dernier, le ministre du Travail et de la Solidarité Xavier Bertrand avait indiqué que le cinquième risque serait opérationnel au 1er janvier 2009.

Il concerne environ deux millions de personnes, soit un million de personnes de plus de 60 ans bénéficiaires de l'APA (allocation personnalisée d'autonomie) et vivant actuellement à domicile ou en maisons de retraite médicalisées, et autant de personnes en situation de handicap, quelque soit leur âge.

Face au vieillissement - d'ici à 2019, le nombre de personnes âgées dépendantes devrait croître de 20% - le gouvernement va lancer une concertation sur la création d'un nouveau dispositif, qui s'appuierait sur l'actuelle CNSA (Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie).

Créée après la canicule de 2003 qui a provoqué la mort de quelque 15.000 personnes âgées, la caisse collecte notamment le produit (1,2 milliards d'euros par an) de la Journée de solidarité (CSA : contribution solidarité autonomie).

Les discussions porteront sur le partage des rôles entre niveau national et niveau local (actuellement les départements financent jusque 70% des montants de l'APA : allocation personnalisée d'autonomie), et sur la part dévolue au financement public et à la contribution privée.

(Source : Agevillage Lettre aux familles N° 356 du 11 Février 08)

➤ 5^{ème} risque : plusieurs scénarii possibles

Cela fait des années que les acteurs du secteur médico-social réfléchissent à la réforme nécessaire de la politique en faveur des personnes âgées et à l'instauration d'un 5e risque. Le président de la République, Nicolas Sarkozy, a promis, lors de la campagne présidentielle, d'en faire un des grands sujets politiques de l'année. Alors que le gouvernement planche sur la question, Luc Broussy, directeur de la publication du Mensuel des Maisons de retraite, fait le point sur les scénarii possibles que le gouvernement a entre les mains et ceux qu'il pourrait être amené à privilégier.

Déjà deux scénarii établis, un troisième en cours

Le 5e risque fait débat... et ce, bien avant que le gouvernement décide d'en faire une priorité. Faut-il s'inspirer du système de Sécurité sociale ? Faut-il privilégier les hypothèses de la CNSA ? Que va conclure la Commission Marini ?

- **Version Sécurité sociale** : Le 5e risque serait un droit universel, au même titre, par exemple, que l'assurance maladie. Une caisse (régie de manière paritaire) serait alors chargée de gérer les cotisations sociales de type CSG.

Il semble que, même si cette version a été défendue par quelques acteurs et quelques organisations syndicales, elle est aujourd'hui exclue. Le système de la Sécurité sociale est effectivement limité. Et d'un point de vue prospectiviste, aucune personne (dépendante mais capable de décider) ne veut aujourd'hui de ce scénario.

- **Version CNSA** : La CNSA a cherché à préciser les contours d'un nouveau champ de protection sociale de compensation de l'autonomie, incluant le risque assurance maladie (médico-social) et le risque autonomie. Ce nouveau champ concerne la dépendance mais aussi le handicap.

Le scénario Sarkozy / Marini

Pour l'instant, la commission Marini ne semble pas vouloir instaurer un 5e risque dépendance et handicap, comme le préconisait la CNSA. Peut-être la commission y reviendra-t-elle à terme dans son rapport... Mais il apparaît que le gouvernement se trouve dans "l'impossibilité financière de remonter les aides aux personnes âgées à hauteur de celles accordées aux personnes handicapées" et il est peu probable que le débat s'oriente en ce sens. La commission Marini se préoccupe donc de réfléchir au vieillissement et pas au handicap.

Qu'en sera-t-il alors du panier de biens et services proposé par la CNSA ? Quel sera son périmètre ? Sera-t-il accordé à minima ? Sera-t-il financé par la solidarité nationale ?

Le gouvernement explore toutes les pistes, y compris celle de la suppression de la prestation GIR 4. "Je ne dis pas que cette piste sera retenue, je dis simplement qu'elle est à l'étude... De source sûre, je peux vous dire qu'une étude sur le coût de la suppression est en cours au gouvernement."

Un dernier point, celui du financement... Le gouvernement va-t-il choisir de faire appel plus largement aux financements privés ? Le recours sur succession, la prise en compte des ressources et du patrimoine, le développement des assurances privées feront-ils partie du 5e risque ?

(Source : Seniorscopie du 5 Février 08)

➤ **ARS : vers une recomposition du médico social ?**

Vous trouverez des précisions sur le projet de création des Agence Régionales de Santé et leur impact dans le domaine médico social dans le reportage et dans l'interview d'Yves BUR réalisés par la « Télé du Médico Social » en cliquant sur le lien ci-dessous :

http://ehpatv.typepad.fr/la_tele_du_medico_social/2008/02/index.html

➤ **La Console de jeux Nintendo au pays du 3^{ème} âge !!**



Depuis son lancement sur le marché, la console de jeux vidéo Wii de chez Nintendo est un véritable succès. Grâce à son concept qui permet aux joueurs de s'amuser tout en bougeant, ce produit rencontre un engouement aussi bien auprès de jeunes que des seniors... Dans ce contexte, le Foyer du Romarin, une maison de retraite membre de la FEP et située à Clapiers dans l'Hérault, a décidé l'été dernier d'installer ces consoles dans son établissement.

Déjà en 2004, cette maison de retraite de Clapiers (près de Montpellier) avait inauguré dans ses locaux un cyber-salon de thé destiné à familiariser les anciens aux nouvelles technologies.

Quatre ans plus tard, cet établissement tente une nouvelle expérience. En effet, la console de jeux Wii de chez Nintendo a fait son entrée au Foyer du Romarin le 12 juillet dernier. Couplée à un vidéo projecteur, elle renvoie une image de plus de 4m², ce qui permet de rendre les jeux accessibles aux personnes âgées présentant des déficiences visuelles. « *La technologie de la console sans fil Wii est très avantageuse pour les personnes âgées et/ou handicapées, car la manette de jeu enregistre le mouvement quelle que soit son ampleur et la force déployée, ce qui rend le jeu accessible aussi bien à une personne en fauteuil roulant qu'à un rugbyman de l'équipe du Tonga (que nous avons accueilli et fait jouer lors de la coupe du monde !)* » remarque Michel Aimonetti, directeur de l'établissement.

Grâce à l'enthousiasme d'Arnaud, un jeune bénévole de 17 ans, les premiers résidents volontaires ont pu s'entraîner au jeu de tennis, de bowling ou de golf, qui sont les plus appréciés. « *Ils permettent sans trop de difficultés de travailler la coordination des mouvements et la synchronisation avec l'image sur l'écran. Tout n'est pas encore gagné et l'apprentissage est laborieux mais la curiosité et l'intérêt ne manquent pas ! Quel bonheur quand un résident peut annoncer à son arrière petit fils qu'il a enchaîné parties de tennis et strikes au bowling dans l'après-midi !* » souligne encore M. Aimonetti.

Lorsque le programme d'entraînement cérébral du Dr Kawashima est sorti le 20 juillet dernier, naturellement, le Foyer du Romarin l'a immédiatement acheté pour que ses résidents puissent faire travailler leurs méninges... « *A travers une inscription individuelle ou par équipe et des exercices dans les domaines de la mémoire, de l'analyse, des mathématiques, de l'identification, le poids du cerveau est calculé. Les progrès sont possibles, et l'évolution de chacun est enregistrée de façon nominative, ce qui permet de valoriser les améliorations liées à l'apprentissage* ». Actuellement, les résidents de cette maison de retraite s'exercent trois heures par semaine aux deux types de jeux (sports et entraînement cérébral). « *On envisage d'installer un atelier permanent dans la salle polyvalente afin de permettre l'accès à d'autres personnes âgées ou plus jeunes du quartier. Il est très probable et fortement souhaitable que la Wii devienne aussi un passe temps favori des plus de 60 ans et que les animations avec les jeux de Wii se répandent dans les maisons de retraite* » indique le directeur de l'établissement qui envisage même, pour le printemps 2008, l'organisation d'un championnat régional Languedoc-Roussillon (ouvert aussi aux non-résidents des EHPAD). Et pourquoi pas, plus tard, un tournoi au niveau national...

Vous pouvez regarder le reportage qui a été diffusé sur M6 sur cette expérience en cliquant sur le lien suivant :

http://www.dailymotion.com/video/x4o3ro_six-reportage-wii_videogames

(Source : Senioractu N° 249 du 20 Février 08)

➤ 1^{er} site d'achat en ligne d'heures d'aides à domicile

Première dans le secteur de l'aide à domicile : la possibilité d'acheter en ligne une ou plusieurs heures d'intervention avec l'enseigne nationale France Domicile. Cette enseigne regroupe l'UNA (Union nationale de l'aide et des soins à domicile), l'UNCCAS (UNion nationale des centres communaux d'action sociale) et la Mutualité Française. Les valeurs de l'économie sociale n'ont pas empêché cette enseigne d'entrer de plein pied dans l'interactivité et l'achat en ligne des prestations de ses adhérents.

Sur le site de France Domicile, via votre espace privé (avec codes d'accès), vous sélectionnez le service que vous cherchez, les horaires, le planning d'intervention. La plate-forme va étudier votre demande avec le service à domicile adhérent à l'enseigne, qui va effectivement réaliser le service.

Un devis sera envoyé par mail dans les 24 heures.

Un clic (avec acceptation des conditions de vente) suffira à valider le devis. Un récapitulatif des contrats et une facture seront disponibles.

Le paiement en ligne est sécurisé par Carte Bancaire, CESU, porte-monnaie électronique (rechargeable en CESU, par chèque...)

L'enseigne France Domicile a **référéncé 850 services locaux**, sur 23 critères qualité.

Ce système d'information permettra un suivi précis de la qualité de service perçue par le client.

Pour en savoir plus : <http://www.francedomicile.fr/home>

(Source : Agevillage Lettre aux familles N° 355 du 4 Février 08)

➤ 1^{ère} radio consacrée à la maladie d'Alzheimer



A partir du lundi 3 mars, 9 heures, radioA.info va émettre via Internet. Il s'agit de la première radio consacrée à la maladie d'Alzheimer : www.radioa.info

RadioA.info est destinée à toutes les personnes, familles et professionnels confrontés à la maladie d'Alzheimer. Elle vise à informer, soutenir, aider, permettre les échanges.

Vous pourrez aussi publier vos annonces, besoins d'aides, demandes d'informations, depuis le site de radioA.info (<http://www.radioa.info/index.php>) ou à l'adresse suivante <mailto:pa@radioa.info>

Les principales émissions et programmes sont réalisés par une équipe de journalistes professionnels et de personnels médicaux :

- informer, écouter, aider : l'émission "LA CHAÎNE D'UNION" avec Claude Paichard
- "AIDER LES AIDANTS" avec Dorisse Pradal : la place des associations ...
- "PAROLES d'EXPERTS" avec Catherine Monnier sur le Plan Alzheimer, invités les professeurs Françoise Forette, Bruno Dubois, et Bruno Vella
- chroniques "détente", des feuilletons et de la musique: classique, variété française, jazz...

RadioA est gérée par une association sans but lucratif, en recherche de dons. Le site fonctionne aussi grâce à des partenaires publicitaires.

(Source : Agevillage Lettre aux familles N° 359 du 3 Mars 08)

➤ Installation d'un Comité national d'éthique sur le vieillissement au Québec

Le Conseil des aînés du Québec, un organisme gouvernemental qui a pour fonction principale de promouvoir les droits des aînés, leurs intérêts et leur participation à la vie collective vient d'installer un Comité national d'éthique sur le vieillissement et les changements démographiques... Un lieu de réflexion sur ces grands enjeux sociétaux.

Avec les changements démographiques qui surviennent au Québec, caractérisés par une accélération sans précédent du vieillissement, les enjeux éthiques liés à ce dernier sont devenus d'une exceptionnelle acuité, si bien que le Conseil des aînés du Québec a maintenant décidé d'aller de l'avant et d'entreprendre les démarches visant à mettre sur pied un Comité national d'éthique sur le vieillissement et les changements démographiques.

Le Conseil des aînés du Québec définit l'éthique comme une « démarche discursive et réflexive qui porte sur le caractère moral de nos pensées et de nos actes, c'est-à-dire sur leur potentiel de correspondance à nos aspirations les plus profondes, à nos valeurs ».

L'éthique est donc définie ici comme une réflexion qui mène inévitablement à clarifier les valeurs qui guident nos actions, et donc à mieux se représenter les balises à adopter au regard de différents contextes de son vécu individuel ou de la vie collective.

L'évolution de la société québécoise, à l'instar de celle des autres sociétés occidentales, impose à la fois de questionner et de clarifier les valeurs qui concernent le vieillissement, et ce, tant du point de vue de l'individu que de la société. La création du Comité national d'éthique sur le vieillissement et les changements démographiques suppose que notre adaptation aux valeurs portées par la société, passe inévitablement par une connaissance approfondie de ces valeurs et de leurs implications concrètes dans la réalité des individus et des communautés.

Il est en effet reconnu que depuis les années 1960, les repères qui orientent nos actions individuelles et sociales ont été constamment remis en question et ont donc connu des mutations importantes. En relation avec cette redéfinition de nos valeurs sociales et individuelles, la structure de la vie en société s'est profondément modifiée. Par exemple, la reconnaissance de l'égalité des sexes s'est réalisée parallèlement à une participation accrue des femmes au marché du travail, ce qui s'est répercuté notamment sur une nouvelle façon de concevoir les rapports familiaux.

La contribution du Comité national d'éthique sur le vieillissement et les changements démographiques aux débats sociaux visera, notamment, à soutenir l'élaboration de politiques et d'orientations, que ce soit au sein du gouvernement lui-même ou dans tout organisme qui souhaite préciser les valeurs qui sont à privilégier dans le cadre de ses propres activités. Le Conseil des aînés du Québec, en premier lieu, sera dès lors mieux outillé pour accomplir son travail de vigie et comme interlocuteur privilégié du gouvernement en matière de vieillissement.

Dès le commencement des travaux, les membres du Comité national d'éthique sur le vieillissement et les changements démographiques, qui ont été sélectionnés de façon à assurer une diversité d'expertises, de points de vue, de groupes d'âge et d'appartenances culturelles, auront à déterminer ensemble les préoccupations sur lesquelles se pencher de façon prioritaire. Assurément, les thèmes à aborder sont nombreux et complexes : la dignité, le respect et l'autonomie de la personne humaine, le plaisir, le sens de la vie, la réalité du vieillissement, le rôle des proches aidants et les responsabilités filiales, la distribution des ressources de l'État entre les individus, entre les missions sociales et entre les générations, la responsabilité citoyenne et la solidarité sociale, la justice distributive, l'organisation du travail et les nouveaux enjeux de la retraite, les conditions nécessaires à l'épanouissement d'une société civile dynamique, les orientations de la recherche en santé et en biotechnologie, le deuil et les décisions de fin de vie, les différentes figures de l'âgisme et de l'exclusion, etc.

Par la création de ce comité d'éthique, le Conseil des aînés cherche à se doter de repères éthiques susceptibles d'éclairer ses consultations et ses avis, et ainsi, de contribuer à l'orientation d'ensemble de la politique québécoise concernant nos aînés. Il va sans dire que ce comité sera également, par son impartialité notamment, un lieu privilégié pour réaliser les débats qui s'imposent afin de contribuer à une orientation cohérente de notre devenir collectif au regard du vieillissement et des changements démographiques. Le processus de production des avis et autres travaux du comité visera donc à susciter la participation la plus large possible de la population, des divers groupes d'intérêt et des experts dans les différents domaines concernés par les travaux du comité.

Site internet du Conseil des Aînés : <http://www.conseil-des-aines.qc.ca/>

(Source : Senioractu N° 249 du 20 Février 08)

➤ Vient de paraître

- La Fondation Nationale de Gérontologie (FNG) vient d'éditer un DVD intitulé « **Alzheimer, l'accompagnement en actions** » qui montre, comment onze structures ont su mener à bien, au niveau local, une action d'accompagnement de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, pour faciliter la vie à domicile, maintenir la vie sociale, proposer du répit et gérer la crise. Pour chaque action, un reportage témoigne du quotidien de ces personnes, des aidants familiaux et des professionnels. Une interview donne les éléments pratiques sur la mise en place de l'action (éléments chiffrés, organisation, motivation).

Contact et commande du DVD :

Fondation Nationale de Gérontologie, 49 rue Mirabeau 75016 Paris

Tél. : 01 55 74 67 12 - audiovisuel@fng.fr

Frais d'envoi et de gestion : 6 euros pour 1 DVD

- « **La grande vulnérabilité- Fin de vie, personnes âgées, handicap** »

Ouvrage de Sylvie Pandelé, préfacé par Eric Fiat

Sylvie Pandelé a travaillé pendant près de 30 ans auprès des personnes les plus vulnérables : malades, grands handicapés, en fin de vie (en tant que bénévole en unité de soins palliatifs). L'accompagnement de ces personnes ne va pas de soi. Ce livre cherche à poser un regard le plus juste sur cette rencontre singulière et poser les bases d'une éthique de l'accompagnement fondée sur la "vigilance éthique", saluée par le philosophe Eric Fiat, qui préface avec pédagogie, cet ouvrage très dense.

La grande vulnérabilité Fin de vie - Personnes âgées – Handicap

Sylvie Pandelé, Préface Eric Fiat Edition Séli Arslan, 128 pages - 18 euros

Pour commander en ligne :

<http://www.amazon.fr/gp/product/2842761405?ie=UTF8&tag=agevillagecom-21&linkCode=as2&camp=1642&creative=6746&creativeASIN=2842761405>

